UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2023-12-15-04-4

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 15 décembre 2023 -

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de présents : 19
Nombre de membres ayant donné procuration : 14
Nombre d'absents non représentés : 02
Quorum : 18 (présents ou représentés)
Quorum budgétaire : 18 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le vendredi 15 décembre 2023 à 14h00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ,

4 – Politique budgétaire

- **Contrôle interne budgétaire et comptable (CIBC) : plan d'action 2024**

APPROUVE la cartographie des risques financiers et le plan d'actions 2024 de la mission Contrôle interne budgétaire et comptable (CIBC).
(selon document joint)

VOTE : POUR : 26 ABSTENTIONS : 07

Pau, le 18 décembre 2023
Le Président,

Pour le Président et par délégation
La Vice-présidente du conseil d'administration
Monique LUBY-GAUCHER

Laurent BORDES

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 21/12/2023

CONTRÔLE INTERNE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

-

PLAN D'ACTION 2024

Conseil d'Administration du 15 décembre 2023

L'obligation du déploiement d'un dispositif de contrôle interne budgétaire procède de l'article 215 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). L'arrêté du 17 décembre 2015 portant cadre de référence du contrôle interne budgétaire et du contrôle interne comptable applicable aux organismes précise les principes et modalités de mise en œuvre. Au-delà de ce corpus règlementaire, c'est l'application de l'alinéa 2 de l'article 47.2 de la Constitution qui dispose que « Les comptes des administrations publiques sont réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat de leur gestion, de leur patrimoine et de leur situation financière » qui doit être appliqué au travers de tous les dispositifs financiers des administrations publiques. En outre, l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics vient souligner l'importance du dispositif de contrôle interne.

Pour information sur le rôle du Contrôle Interne Budgétaire et Comptable (CIBC), le contrôle interne budgétaire (CIB) est l'ensemble des dispositifs formalisés et permanents ayant pour objet de maîtriser les risques afférents à la poursuite des objectifs de qualité de la comptabilité budgétaire et de soutenabilité de la programmation et de son exécution. Le contrôle interne comptable (CIC), quant à lui, a pour objet la maîtrise des risques afférents à la poursuite des objectifs de qualité des comptes, depuis le fait générateur d'une opération jusqu'à son dénouement comptable. Ce contrôle interne repose sur une démarche permanente et itérative dans le sens où, pour maîtriser les risques, il doit être constamment adapté aux évolutions de l'environnement de travail (normatives, informatiques, organisationnelles…) et réajusté en fonction de l'évaluation des risques par nature mouvants. C'est un dispositif dynamique qui repose sur une expertise régulière des risques et s'inscrit dans une boucle d'amélioration continue, à la fois dans les domaines de l'organisation des services, dans la documentation des procédures et de la traçabilité des opérations financières et comptables. De plus, le dispositif de maîtrise des risques comptables (contrôle et audit internes) est évalué chaque année par les commissaires aux comptes dans le cadre de leur mission de certification des comptes de l'université.
L'ensemble de ce dispositif concourt ainsi à fournir à la gouvernance de l'Établissement une information comptable enrichie et fiable destinée :

- à donner une image de la situation financière et patrimoniale de l'université ;
- à procurer aux décideurs les moyens d'analyse budgétaire et financière ;
- à sécuriser et valoriser le patrimoine de l'université.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'action du contrôle interne budgétaire et comptable (CIBC) de l'UPPA pour l'année 2023, mission de **contrôle** mais aussi d'**accompagnement** des directions métiers centrales, des collèges et des services.

Dès lors, la présente note développe en trois parties l'évolution de l'action du contrôle interne budgétaire et comptable en commençant par ***l'organisation du CIBC*** puis en faisant ***une présentation des principaux contrôles réalisés dans l'Établissement*** et en envisageant enfin, outre ***le bilan de actions menées en 2023 avec leurs impacts sur la maîtrise des risques financiers, une proposition de plan d'action pour 2024*** soumise au vote du Conseil d'administration.

I. L'organisation du CIBC de l'Établissement

Le contrôle interne budgétaire et comptable (CIBC) est régi par un corpus juridique important et s'impose donc aux établissements de l'État comme une obligation légale et réglementaire. Outre cette obligation, l'intérêt pour l'université est d'assurer la maîtrise des risques inhérents à ses activités financières.

Du Conseil d'administration qui approuve régulièrement les orientations, plan d'action et activités jusqu'au niveau le plus fin des activités intra-composantes, l'organisation du CIBC est totalement déployée à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Le Conseil d'administration, organe décisionnaire :

Le Conseil d'administration (CA), sur proposition de la Direction de l'Établissement, approuve (vote) annuellement le plan d'action et la cartographie des risques financiers. Par ailleurs, il est informé de l'ensemble des activités du CIBC au travers d'une note dont le contenu est exposé annuellement en séance.

Le CA est donc l'organe délibérant décisionnaire en matière de contrôle interne budgétaire et comptable.

Le Comité des risques, pilote infra-annuel :

Intégré au Comité de pilotage finances (mensuel) et sous l'autorité du Président, le comité des risques se réuni périodiquement et au moins 2 fois par an en étant inscrit à l'ordre du jour dudit COPIL en tant que de besoin. Le comité des risques est informé des progrès eu égard au plan d'action acté par le CA et des propositions d'autres actions émises par le responsable CIBC. Il peut en outre diligenter des audits sur des thématiques ou des structures particulières. De même, lui est soumis la proposition de plan d'action annuel avant présentation au CA.

Le Responsable CIBC, maître d'œuvre :

Le responsable du CIBC est chargé d'organiser la mission dans toutes ses dimensions. De la formalisation du plan annuel d'action à sa mise en œuvre, il coordonne toutes les activités incombant à la mission du contrôle interne budgétaire et comptable. Il assure l'intégration du contrôle interne comptable inhérent à l'agent comptable dans la mission. Il exécute ou fait exécuter tous les contrôles nécessaires à la garantie de la production de la bonne information financière, les exploite et prescrit les mesures correctives en cas de non conformités. Il est responsable et anime un réseau de correspondants CIBC (*cf. supra* référents) qu'il a formés, spécialisés dans chaque structure financière pour la mise en œuvre locale de la démarche dont l'exécution de contrôles. Il agit également en synergie avec le contrôle de gestion afin de garantir la qualité des données. Structure centrale d'initiative et d'application du CIBC, il est de fait répertorié au sein des ministères (Enseignement Supérieur et Recherche et Finances) comme référent Établissement.

Les directions métiers, expertes techniques :

L'agence comptable, la direction du budget et des ressources ainsi que la direction des achats et du pilotage de la dépense détiennent l'expertise des bonnes pratiques financières et fixent le cadre normatif sur leur champ de compétence. Informées par le CIBC d'éventuelles non conformités repérées grâce à ses contrôles, ces directions sont en charge de former en tant que de besoin tous les agents chargés de l'exécution financière dans l'établissement. Elles sont sollicitées régulièrement par le CIBC pour compléter leurs systèmes documentaires (guides, vade-mecum, procédures,…) à destination de tous les praticiens.

Les référents CIBC, responsables et exécutants locaux :

Les référents CIBC, organisés en un réseau piloté par le responsable CIBC, sont présents dans toutes les structures financières de l'université aux niveaux Collèges, pôles et/ou services ou directions. Réunis tous les 2 mois par le responsable CIBC, ils sont en charge de contrôles de supervision *a posteriori* réguliers sur les activités du périmètre qui leur a été confié et envoient les résultats au responsable CIBC. Ils informent leurs supérieurs hiérarchiques de cette activité et peuvent intervenir en tant que de besoin en lui proposant des voies d'amélioration des pratiques dont la formation des personnels, l'organisation des tâches et la formalisation des procédures.

Parmi les principales actions du CIBC figure en premier lieu la réalisation de contrôles des données financières décrite en suivant.

II. Les contrôles réalisés

De nombreux contrôles sont réalisés tout au long des processus financiers. Il s'agit de contrôles dits contemporains, c'est-à-dire qu'ils ont lieu avant validation définitive des actes. Dans le processus dépense et pour exemple, des contrôles sont pratiqués lors de la constatation du service fait (opérateur), de la certification du service fait (ordonnateur) et du paiement de la dépense (comptable) en question.

Le CIBC quant à lui pratique ou fait pratiquer par les référents mais également par les directions métiers des contrôles de supervision *a posteriori*. Ces contrôles ont lieu sur des actes définitivement validés (sauf exception concernant le contrôle des délégations de signature) et selon une période variable, généralement trimestrielle ou semestrielle. Ils permettent périodiquement de détecter d'éventuelles non-conformités qui génèreront la prescription de mesures correctives.

En suivant les **contrôles CIBC pratiqués aujourd'hui** :

Contrôle	Périodicité	Échantillon	Mesure(s) corrective(s)
Délégation de signature	Semestrielle	30 EJ (CIBC) In extenso - droits applications (DBR)	Modification des droits applications
Facturations (hors FTLV)	Semestrielle	In extenso	Amélioration du suivi
EJ commande (dépenses)	Trimestrielle	10 EJ les + importants en € par structure référent/19 items contrôlés par EJ	Information +/- formation des gestionnaires
Missions	Semestrielle	3 missions pour les services – pôles 10 missions par collège 17 items contrôlés par mission	Information +/- formation des gestionnaires
valideurs clients/fournisseurs	Semestrielle	In extenso	Modification des droits applications

D'autres contrôles sont à l'étude et vont être mis en place parmi lesquels le ***contrôle des financements des opérations pluriannuelles, le contrôle des délais de paiement*** et le ***contrôle des prévisions budgétaires.*** Ces contrôles, en plus de ceux existants ayant contribué pour partie à la réalisation des objectifs du plan annuel d'action 2023, contribueront à l'avenir à la réalisation des objectifs des prochains plans annuels d'action.

III. Bilan 2023 et plan d'action 2024 *(pour vote)*

Le tableau en suivant reprend les actions du plan d'action 2023 voté le 16 décembre 2022 et menées depuis lors avec, en dernière colonne, l'état d'avancement desdites actions à ce jour :

Actions	Objectif de l'action	Calendrier	Bilan décembre 2023	Avancement
Organisation de l'inventaire physique et traitement des immobilisations	Détermination de l'organisation, du suivi et du(des) contrôle(s) à mettre en œuvre + rédaction d'un guide de gestion des actifs	2023	Élaboration feuille de route des actions à mener autour des immobilisations contenant déjà des actions réalisées	🟢
		2023	Rédaction de notes techniques (constituent guide de gestion)	🟢
		2024	Réseau référents - en cours de désignation	🟡
Diminution du nombre de virements de contribution - suppression à terme	Gestion optimisée des "prestations internes" et des achats communs	2023	Groupe de travail Cocktail en cours	🟡
Mise en œuvre d'un échelon intermédiaire de gestion des recettes	Implication dans une nouvelle répartition concernant l'activité recettes + mise en place d'un comité de pilotage fonctionnel recettes	2023/2024	Mise en place comité pilotage fonctionnel recettes	🟢
			Mise en place service "recettier" - reportée	🔴
			Développement du module "PJ recettes"	🟡
Traitement des intérêts moratoires et des indemnités forfaitaires de recouvrement	Organisation adoptée dans le traitement des intérêts moratoires et indemnités forfaitaires de recouvrement	2023	Automaticité du versement des intérêts moratoires et indemnités forfaitaires à terme - reporté	🔴
Rédaction des procédures budgétaires	Formalisation du processus budget au niveau de la direction centrale	2023	Mode opératoire "GFC opérations"	🟢
Déploiement CIBC au niveau composantes	Désignation de référents Utilisation d'un espace partagé	2023	Création espace partagé	🟢
			Désignation des référents CIBC composantes et mise en oeuvre contrôles	🟢
Production de nouveaux contrôles et nouvelles procédures - financements externes, achats	Sécurisation des processus de la dépense et de la recette	2023	Guide pratique des déplacements professionnels temporaires	🟢
			Procédure "Gestion IJSS et trop perçus"	🟢
			Procédure "Gestion subvention avec conditions hors Europe"	🟢
			Mode opératoire "Traitement de la paie"	🟢
			Procédure "Validation des tarifs UPPA"	🟢
			Mise en œuvre du contrôle des dépenses (PJ, mise en concurrence,...) - trimestriel sur les 10 EJ les + importants pour chaque structure sur l'ensemble de l'Établissement	🟢
Mise en œuvre de l'ordonnance 2022-408 "Régime de responsabilité financière des gestionnaires publics"	Information des gestionnaires / critérisation + cotation des risques liés	2023	Information de la communauté universitaire	🟢
		2023	Critérisation spécifique - conclusion étude : non pertinent (évalué dans sous-critères déjà présents) + MOE référents	🟢
Renforcement du contrôle des habilitations informatiques	Suivi/mise à jour des habilitations	2023	Mise en oeuvre du contrôle annuel habilitations "valideurs"	🟢
		2023	Procédure "Création/validation d'un tiers client"	🟢
		2023	Procédure "Création/validation d'un tiers fournisseur et client"	🟢
Gestion de la masse salariale	Mise en place d'un comité de pilotage de la masse salariale et des emplois (articulé à la COMREC)	2023	Mise en œuvre effective en 2023 comité pilotage MSE	🟢
Gestion informatique des tiers et usagers (clients/fournisseurs)	Nettoyage de la base des tiers	2023	Apurement BDD - reporté - repositionnement du pilotage	🔴

réalisé 🟢 en cours de réalisation 🟡 non réalisé 🔴

Ce bilan affiche **l'avancement des 11 actions définies et actées en 2022**.

Synthétiquement, 6 actions ont été réalisées pour tout ou partie avec un fort impact dans la consolidation du système de maitrise des risques, de la mise en œuvre de nombreuses nouvelles procédures à la mise en place du réseau CIBC et des premières activités de ses référents. Les 5 autres actions feront l'objet d'un report sur le plan d'action 2024 eu égard à la non réalisation ou à leur réalisation partielle.

Naturellement, ces actions ont impacté la cotation des risques recensés dans la cartographie des risques de l'Établissement (**cartographie des risques** complète en annexe liée et **actée avec le plan d'action 2024**).

En suivant, donc, la **synthèse de la cartographie des risques 2023** impactée cette année à la fois par les résultats positifs du plan d'action et la réévaluation des montants au regard des données du compte financier 2022 (colonne « enjeu financier »).

SYNTHÈSE CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Degré de maturité des dispositifs de maitrise des risques financiers		1 faible	2 moyen	3 fort	4 très élevé	Enjeux financier			
Très faible	4					4	8	12	16
Faible	3	Régularité juridique des achats décentralisés Autres immobilisations corporelles				3	6	9	12
moyen	2	Paiement d'intérêts moratoires et ind forfaitaire (hors paye) Gestion des virements bancaires hors paye Gestion et encaissement des droits d'inscription FI		Parc immobilier	Elaboration du budget Allocation et mise à disposition des ressources Traitements de fin de gestion et opérations de fin d'exercice Restitutions comptes-rendus, tableaux de bord (indicateurs) Régularité juridique des achats pilotés par la DAPID États financiers infra-annuels États financiers annuels	2	4	6	8
Fort	1	Avances, dépôt et prêts Immobilisations incorporelles Participations Provisions pour risques et charges Caisse Excédents de versement et reliquats divers Interventions/ Participations Baux Impôts et taxes Centralisation des opérations des régisseurs	Transports, missions …	Pilotage du contrôle interne Rémunérations Pilotage de la masse salariale et du plafond d'emploi SCSP Compte bancaire Recettes sur financements externes	Gestion des habilitations informatiques (Dépense)	1	2	3	4

En bleu chgt cotation Gale — *item " transport, mission " à la baisse de 4 à 2 + item " recettes sur financements externes " à la baisse de 6 à 3 + item " rémunérations " à la baisse de 4 à 3 + item " SCSP " à la baisse de 8 à 6 item " parc immobilier " à la baisse de 4 à 3*

NB important : actualisation données COFI 2022

Le tableau de droite représente les cotations des risques chiffrées. Les nombres (de 1 à 16) croisent la dimension « enjeux financiers » (de 1 à 4 : plus le chiffre est élevé, plus l'enjeu financier est important) et la dimension « degré de maturité des dispositifs de maîtrise des risques » (de 1 à 4 : plus le chiffre est élevé, moins la maîtrise des risques est assurée). Les 31 items (activités financières) sont retranscrits dans le tableau de gauche en fonction de leur cotation de risques (enjeux financier X degré de maturité).

Pour rappel, l'ensemble des **31 items** intéresse à la fois la comptabilité budgétaire (Ordonnateur) et la comptabilité générale (Agent comptable).

Cette évaluation permet dans un premier temps de constater qu'aucune activité, à l'image de la précédente cotation, n'est dans une zone « critique » (rouge) mais renseigne néanmoins sur les activités où il convient d'agir prioritairement car la cotation de leur risque s'échelonne de 4 à 8. C'est le cas de l'élaboration du budget (formalisation de la procédure), par exemple, qui malgré une évolution favorable depuis un an demeure à un niveau élevé de risque (8) et figurera donc et à nouveau dans le plan d'action 2024.

Les actions 2023 ont pour leur part impacté la cartographie des risques (voir détail colonne « commentaires éventuels » de la cartographie des risques complète en annexe), document général d'évaluation des risques financiers de l'établissement, en permettant de l'actualiser. L'actualisation des données financières issues du Compte Financier 2022 ont également eu un impact positif en baissant la cotation de l'impact financier de certains items.

Les items en caractères **noirs** sont ceux dont la cotation générale n'a pas évolué par rapport à celle de la dernière version présentée. Néanmoins, **5 d'entre eux** ont vu leur cotation baisser d'au moins 1 sous-critère du critère « maturité du dispositif » mais également et principalement du fait de l'actualisation des données financières du dernier Compte Financier. Les impacts financiers de certaines activités ont ainsi bénéficié de cette actualisation en voyant leurs cotations « impact financier » revues à la baisse.

Dès lors et en tenant compte des cotations révélatrices de nos 31 activités financières, il convient d'en tenir compte dans le prochain plan d'actions CIBC annuel.

En suivant la proposition de plan d'actions CIBC **soumise- au vote du Conseil d'administration** :

Action	Objectif	Responsable(s) et/ou référent(s), soutien	Calendrier	Observations
Organisation de l'inventaire physique et traitement des immobilisations	Détermination de l'organisation (dont réseau référents, du suivi et du(des) contrôle(s) à mettre en œuvre	AC/DAPID CIBC (formalisation procédures)	2024	Objectif 2023 poursuivi Traitement de l'inventaire physique / Mise en œuvre recommandation CC
Gestion informatique des tiers et usagers (clients/fournisseurs)	Nettoyage de la base des tiers	DCG DN	2024	Objectif 2023 poursuivi + attribution responsabilité DCG
Mise en œuvre d'un échelon intermédiaire de gestion des recettes	Implication dans une nouvelle répartition concernant l'activité recettes + mise en place d'un comité de pilotage fonctionnel recettes	DBR DTAC	2024/2025	Objectif 2023 poursuivi Mise en place service "recettier" (2025) + module "PJ recettes" (2024)
Traitement des intérêts moratoires et des indemnités forfaitaires de recouvrement	Organisation adoptée dans le traitement des intérêts moratoires et indemnités forfaitaires de recouvrement	DAPID/AC (CIBC ctrl)	2024	Reprise objectif non réalisé 2023 / Mise en œuvre rappel à la Loi et au règlement CC
Rédaction des procédures budgétaires	Formalisation du processus budget au niveau de la direction centrale	DBR CIBC	2024	Objectif 2023 poursuivi + Référentiel commun - outil dialogue budgétaire
Développement activités (contrôles recettes et procédures) référents CIBC	Amélioration de la qualité des données financières	DCG/CIBC référents CIBC composantes	2024	Responsabilisation des directions et référents techniques + retours vers centrale des problématiques d'application locales - NOUVEAU -
Développement d'indicateurs partagés avec le contrôle de gestion	Fiablisation des données nécessaires au pilotage	DCG/CIBC	2024	Plan d'actions / priorisation - NOUVEAU -
Révision/rédaction des Organigrammes Fonctionnels Nominatifs (OFN)	Connaissance des intervenants et répertoire de l'ensemble des activités	CIBC	2024	Finalisation des OFN des directions métiers (DBR, AC et DAPID) - NOUVEAU -
Mise en place du contrôle hiérarchisé de la dépense	Au plus tard janvier 2025	AC	2024/2025	NOUVEAU
Accompagnement MOE schéma nouvelle organisation	Nouvelles attributions en matière financière (aide formalisation procédures, mise en place nouveaux contrôles,...)	CIBC	2024	NOUVEAU

Comme annoncé dans le résultat du plan d'action 2023, 5 actions ont été reportées – les 5 premières du tableau ci-dessus – et ***5 nouvelles actions*** sont proposées pour 2024. Il s'agit en premier lieu du ***développement des activités des référents CIBC*** qui contribueront à renforcer les contrôles, communiquer davantage avec leur structure d'affectation et enrichir le système documentaire en formalisant notamment procédures et modes opératoires. La deuxième nouvelle action devra aboutir au ***développement d'indicateurs*** partagés avec le contrôle de gestion et à déterminer le champ d'action commun aux deux missions. La troisième proposition de ***rédaction ou d'actualisation des organigrammes fonctionnels nominatifs*** contribuera à la connaissance approfondie à la fois des personnels des directions métier en responsabilité mais également des activités détaillées jusqu'au niveau des tâches les composant. La **mise en place au 1er janvier 2025 du contrôle hiérarchisé de la dépense qui constitue un objectif prioritaire**, pour quatrième action, intègre naturellement le plan d'action 2024. Enfin et de même, l'***accompagnement dans la mise en œuvre du schéma de la nouvelle organisation*** trouve aussi sa place dans le plan d'action 2024.

Ces modalités d'action pour l'année 2024 permettront aux différents acteurs intervenant dans le domaine budgétaire et comptable de s'approprier sans cesse les meilleures pratiques et à la gouvernance de l'établissement d'avoir de manière optimale l'assurance formelle à la fois de la **fiabilité de l'information** et de la **maîtrise des risques** en matière financière.

ANNEXE

Cartographie des risques financiers
UPPA

Version 2024

cotation **enjeu financier** - cotation en % par tranche de 25%	1 = faible <25% référence	2 = moyen entre 25 et 50% référence	3 = fort entre 50 et 75% référence	4 = très élevé >75% référence
cotation **maturité du dispositif** (organiser, documenter, tracer) - maîtrise du risque	1 = forte	2 = moyenne	3 = faible	4 = très faible
COTATION PROCESSUS (enjeu financier X maturité du dispositif) - **RISQUE**	**1 / 2 / 3 FAIBLE**	**4 / 6 MOYEN**	**8 / 9 ÉLEVÉ**	**12 / 16 TRÈS ÉLEVÉ**

	COFI 2022 (€)
Montant Budget exécuté en recettes (RE)	149 370 539
Montant Budget exécuté en dépenses (AE consommés)	141 303 095

Macro processus (CIB) Processus (CICF)	cotation enjeu financier	Objectifs Qualité budgétaire (QB) Qualité comptable (QC)	Organiser: attribution des tâches	Organiser: points de contrôle	Organiser: conservation des biens et valeurs	Documenter	Tracer: identification des acteurs	Tracer: traçabilité des opérations	cotation maturité du dispositif (moyenne items)	COTATION PROCESSUS	Commentaires éventuels
Cycle pilotage, programmation budgétaire, allocation et reporting											
Pilotage du contrôle interne enjeu financier (euros) 149 370 539 % / (max Recettes/dépenses) 100%	3	QC Soutenabilité	1	1		1	1	2	1	3	item "points de contrôle" préc. 2, nouvelle cotation 1 (contrôles trimestriel dépenses + MOE réseau référents)
Elaboration du budget enjeu financier (euros) 149 370 539 % / (max Recettes/dépenses) 100%	4	Soutenabilité Performance	1	3		2	1	2	2	8	
Allocation et mise à disposition des ressources enjeu financier (euros) 149 370 539 % / (max Recettes/dépenses) 100%	4	QB Soutenabilité	2	1		2	2	2	2	8	
Traitements de fin de gestion et opérations de fin d'exercice enjeu financier (euros) 149 370 539 % / (max Recettes/dépenses) 100%	4	QC Soutenabilité	2	2		3	2	1	2	8	
Restitutions comptes-rendus, tableaux de bord (indicateurs) enjeu financier (euros) 149 370 539 % / (max Recettes/dépenses) 100%	4	Soutenabilité Performance	3	2		2	2	2	2	8	
Pilotage de la masse salariale et du plafond d'emploi enjeu financier (euros) 102 134 304 % / (max Recettes/dépenses) 68%	3	Soutenabilité Performance	1	1		1	1	1	1	3	
Régularité juridique des achats décentralisés enjeu financier AE (euros) 6 718 241 % / dépenses 23%	1	QC Régularité	2	3		3	2	2	3	3	item "traçabilité des opération" préc. 3, nouvelle cotation 2 (augmentation couverture marchés)
Avances, dépôt et prêts enjeu financier (milliards d'euros) 38 914 % / Référence 0,03% 141 303 095	1	QC	2	1		2	1	1	1	1	
Gestion des habilitations informatiques (Dépense) enjeu financier (euros) 125 877 061 % / Référence 89,08% 141 303 095	4	QB/QC	1	1		2	1	1	1	4	
Paiement d'intérêts moratoires et ind forfaitaire (hors paye) enjeu financier (euros) 840 000 % / Référence 0,59% 141 303 095	1	QB/QC	1	2		3	2	2	2	2	
Cycle immobilisation et stocks											
Parc immobilier **enjeu financier (euros)** 92 393 128 % / (max Recettes/dépenses) 62%	3	QC	1	1	2	2	1	3	2	6	item "documenter" cotation préc. 3, nouvelle cotation 2 (rédaction de notes techniques)
Immobilisations incorporelles enjeu financier (euros) 285 862 % / (max Recettes/dépenses) 0,19%	1	QC	1	1		1	1	1	1	1	
Autres immobilisations corporelles enjeu financier (euros) 3 635 953 % / (max Recettes/dépenses) 2,43%	1	QC	2	3	3	2	1	3	3	3	item "documenter" cotation préc. 3, nouvelle cotation 2 + item "identification des acteurs préc. 3, nouvelle 2 (rédaction de notes techniques)
sous-cycle immobilisations financières											
Participations enjeu financier (euros) 103 054 % / (max Recettes/dépenses) 0,07%	1	QC	1	2		1	1	1	1	1	
Cycle provisions											
Provisions pour risques et charges enjeu financier (euros) 1 860 658 % / dépenses 1,32%	1	QC Soutenabilité	1	1		3	1	1	1	1	
Cycle trésorerie											
Disponibilités											
Compte bancaire enjeu financier (euros) 22 762 014,0 % / Référence 67,06% 33 944 583	3	QB/QC Soutenabilité	1	1		1	1	1	1	3	

Caisse enjeu financier (euros) 14 000 % / Référence **0,06%** 22 762 014	**1**	QC	1	1	1	2	1	1	**1**	**1**	
Gestion des virements bancaires hors paye enjeu financier (euros) 24 654 100 % / Référence **17,45%** 141 303 095	**1**	QC	1	3		2	1	1	**2**	**2**	
Autres composantes de trésorerie											
Excédents de versement et reliquats divers enjeu financier (euros) 68 395 % / Référence **0,05%** 141 303 095	**1**	QC	1	1	1	2	1	1	1	**1**	
Cycle charges											
DAO											
Régularité juridique des achats pilotés par la DAPID enjeu financier AE (euros) **21 920 571** % **77%**	**4**	QB / QC	1	2		2	1	1	**2**	**8**	item "documenter" préc. 3, nouvelle cotation 2 (nouvelles procédures)
Interventions/ Participations enjeu financier (euros) **0** % / Dépenses **0,00%**	**1**	QB / QC	1	2		2	1	1	**1**	**1**	
Baux enjeu financier (euros) **0** % / Dépenses **0,00%**	**1**	QC	1	1		1	1	1	**1**	**1**	
Transports, missions ... enjeu financier (euros)* donnée 2019 **1 957 292** % / Dépenses hors MS Estimation hors critère	**2**	QB / QC	1	1		1	1	1	**1**	**2**	4 items (hors "contrôles") préc. Cotation 2, nouvelle cotation 1 (nouveau guide, RIM, contrôle semestriel)
DSO / DSOP											
Rémunérations enjeu financier (euros) **102 134 304** % / Dépenses **72,28%**	**3**	QB / QC Soutenabilité	1	2		1	1	1	**1**	**3**	item "documenter" préc. Cotation 2, nouvelle cotation 1 (mode opératoire gestion paie + actualisation procédure générale paie))
Impôts et taxes enjeu financier (euros) 1 328 248 % / Référence **0,94%** 141 303 095	**1**	QC Soutenabilité	1	1		2	1	1	**1**	**1**	
Cycle produits											
Produits non régaliens											
SCSP enjeu financier (euros) **92 141 147** % / Recettes **61,69%**	**3**	QB / QC Soutenabilité	1	1		1	1	1	**1**	**3**	
Recettes sur financements externes enjeu financier (euros) **37 557 988** % / Recettes hors SCSP Estimation hors critère	**3**	QB / QC	2	1		2	2	1	**1**	**3**	items "traçabilité des opérations" + "points de contrôles" préc. 2, nouvelle cotation 1 (nouvelles procédures tarifs, IJSS, contrôle facturation)
Gestion et encaissement des droits d'inscription FI enjeu financier (euros) 1 708 653 % / Référence **1,14%** 149 370 539	**1**	QB/QC Soutenabilité	1	2		3	1	1	**2**	**2**	
Cycle états financiers											
États annuels et infra-annuel											
États financiers infra-annuels enjeu financier (euros) états réglementaires, pilotage - tableaux de bord, activité **149 370 539** % / (max Recettes/dépenses) **100,00%**	**4**	Soutenabilité / QB	1	1		3	1	3	**2**	**8**	
États financiers annuels enjeu financier (euros) états réglementaires, pilotage - tableaux de bord, activité **149 370 539** % / (max Recettes/dépenses) **100,00%**	**4**	QB / QC	1	1		3	1	3	**2**	**8**	
Centralisations au niveau local et transferts											
Centralisation des opérations des régisseurs enjeu financier (euros) 213 779 % / Référence **0,94%** 22 762 014	**1**	QC/QB	1	1	1	2	1	1	**1**	**1**	
COTATION MOYENNE pour info	3		2	2	2	2	2	2	2	6	